Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

Bulletin n°27 - avril 2012



SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Conseils municipaux
Brèves
Communication

VIE DU PORT
Interview de J-M Gaigné
Brèves

NOUVELLES DE LA BAIE
Zone morte
Le Légué
Les éoliennes se rapprochent
Aquapixel

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD GOËLO

LE POMMEAU AOC

EDITORIAL

Malgré l'été médiocre, la Bretagne reste la première destination des Français pour les séjours à la mer ; les hôtels des Côtes d'Armor ont même vu leur clientèle augmenter de 4,6% en 2011. C'est que la mer présente mille richesses souvent méconnues. Elle sera au cœur de ce bulletin car notre ville avec ses ports, son plan d'eau et ses plages a des atouts exceptionnels, sans compter tous les autres : casino, cinéma, golf, chemin côtier... Encore faut-il agir ensemble et unir nos efforts pour mettre en valeur ce capital. Ainsi l'article sur la communication invite-t-il chacun de nous à devenir un ambassadeur de Saint-Quay-Portrieux.

Jean-Pierre Guth

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 26 janvier 2012 :

-Le conseil a accueilli un nouveau Directeur Général des Services (le 6°), le précédent ne souhaitant pas rester à cause de « la dégradation continue depuis plusieurs mois…des difficultés internes à cette municipalité… ».
-Les postes du budget d'investissement ont été votés ligne à ligne sauf ceux concernant la communication, le centre des congrès , l'aménagement du carrefour des Prés Mario, le tennis couvert et le budget annexe du cinéma.
-La convention avec Ciné Saint Ké a été repoussée.
-Le principe a été retenu d'un transfert à la communauté de communes (CdC) de la salle omnisports du lycée professionnel hôtelier de la Closerie, qui est géré par la Région, et de la création avec la CdC sur un terrain le jouxtant, d'un stade de beach volley.
-L'accord s'est fait sur l'aménagement de l'espace devant le casino : 600 à 800m² vont y être réservés pour le minigolf qui pourrait ainsi tenir sur une surface très inférieure à l'actuelle, ou « pour d'autres idées éventuelles » (800.000€).

Conseil municipal du 16 février 2012 :

-Réduction des délégations du maire de 20.000€ à 3.000€ : toute dépense supérieure à ce montant devra donc être soumise au préalable au Conseil municipal.
-Maintien des impôts aux taux actuels.
-Vote du budget ligne à ligne. Cette procédure très lente a été interrompue à minuit passé et la suite du conseil reportée au 21 février.
-Longs débats concernant le cinéma dont le budget a été repoussé.

Conseil municipal du 21 février 2012 :

-Budget du cinéma accepté et convention avec l'association Ciné Saint-Ké acceptée. Une commission réunissant presque tous les membres du conseil s'occupera de l'appel d'offres concernant sa gestion.

Les séances du conseil municipal sont visibles sur le site de Libre Expression Quinocéenne (www.leq.asso.fr).
Ces séances sont publiques et Libre Expression Quinocéenne ayant obtenu l'autorisation d'installer une caméra vidéo, elles sont disponibles depuis décembre 2010 mais non les discussions avec l'assistance qui suivent le conseil.

Une convention FISAC a été signée par l'association des commerçants, la CCI et la commune qui a prévu à cet effet un budget de 100.000€. Ces conventions qui bénéficient de l'aide de l'Etat et sont alimentées principalement par des taxes sur les grandes surfaces, sont destinées à préserver et développer les activités de proximité, commerciales, artisanales ou de services. Les aides peuvent être individuelles (destinées à des entreprises de moins de 1M€ de CA et plafonnées à 30.000€) pour des investissements de vitrines, de sécurité ou d'accessibilité ; elles peuvent aussi être collectives (municipalité) pour des investissements de signalétique, de stationnement, ou pour des achats de locaux. Seront concernés ici les aménagements prévus à St Quay autour du casino, du front de mer et de l'office de tourisme. Les travaux devraient commencer en avril 2012, s'interrompre pendant l'été et se prolonger jusqu'en 2013.

L'hôtel Ker Moor (26 chambres, toutes avec terrasse) vient de se voir décerner un label « Qualité Tourisme » haut de gamme pour son calme, le charme de sa vue et la qualité de son service.
Avec le Gerbot d'Avoine c'est un point fort pour le tourisme de notre ville qui ne peut malheureusement toujours pas accueillir un car entier !



Une énumération des contributions de la commune en faveur de quelques activités a été lue au cours du conseil municipal du 13 février :

Piscine Goëlys	125.000€
Centre de Congrès	90.000€
Pôle nautique	83.000€
Ecole de musique	76.000€
Centre aéré été/hiver	10.000€

Voilà qui met bien en perspective l'intérêt et le poids respectif de ces différentes activités.

Communicare, Communiquay, Communication,...

De tout temps, en latin, français ancien ou franglais, les animaux, les hommes, les machines et les institutions ont eu besoin de communiquer pour exister, se comprendre, influencer, survivre et se développer. Il en est évidemment de même pour notre belle ville de Saint-Quay-Portrieux.

L'Office du Tourisme (OT)

www.saintquayportrieux.com

L'OT, établissement public (EPIC) créé en 1975, emploie 6 salariés à l'année et est géré par un Comité directeur présidé par le Maire et composé de représentants du Conseil municipal et de représentants de professions ou d'associations. Il se réunit 6 fois par an pour décider et valider les actions et projets de communication touristiques. Le budget annuel de 375K€, nettement supérieur à celui de Binic ou d'Étables, se répartit en 65% de salaires et charges, et 35% pour les actions de communication elles-mêmes. Les recettes de fonctionnement proviennent à 55% de dotations de la municipalité et à 45% de recettes de partenariats, régie publicitaire, commissions sur les locations saisonnières et la billetterie, taxes de séjour.

80 000 visiteurs sur le nouveau site internet mis en ligne en 2011 (traductions anglaises et allemandes prévues en 2012), 70 000 visiteurs à l'OT, 320 jours d'ouverture annuelle au public, de nombreuses nouvelles animations (Place aux artistes, Place aux mômes, Kréa'kids), une présence sur des salons français et européens (Londres, Bruxelles, Stuttgart), une première approche des nouvelles technologies interactives (réseaux sociaux, flashcode, photos 3D ; à quand le NFC ?), ont contribué à de nombreuses labellisations (Qualité Tourisme, Sensation Bretagne, Famille Plus Mer, Terroir & Patrimoine prévu en 2012).

Malgré tous ces efforts, la fréquentation de notre station a été en demi-teinte en 2009 et 2010, avec une arrivée un peu plus importante d'une clientèle étrangère (10%), qui mérite certainement des investissements spécifiques supplémentaires.

Saint-Quay-Portrieux a été classée station balnéaire par l'Etat dès 1921, et son OT est l'un des cinq «trois étoiles» des Côtes d'Armor, dans la même catégorie que Perros-Guirec et Pléneuf-Val-André, ce qui permet à notre ville de percevoir des dotations financières de l'Etat.

La réforme du système de classement exige désormais pour une commune désireuse de devenir «station classée de tourisme» l'atteinte de critères sélectifs exigeants (hébergement, animations, accès...) et le classement de l'OT en catégorie 1 (équivalent 4 étoiles). L'enjeu est donc majeur pour notre ville dont le dossier est en cours d'instruction à la Préfecture, et nécessitera vraisemblablement une forte évolution de l'OT (locaux, accessibilité handicap), et des capacités et qualités accrues de notre hébergement marchand.

La Mairie

www.mairie-saintquayportrieux.fr

La communication de Saint-Quay-Portrieux a été longtemps axée principalement sur le tourisme, avant que l'équipe municipale ne décide de mettre en œuvre une politique de communication institutionnelle plus active et plus diversifiée, à destination des habitants, des visiteurs et des élus. Après un état des lieux détaillé, un poste de chargé de communication a été créé en 2008 pour la mise en cohérence et l'animation de tous les supports, et l'organisation des relations presse. Le budget global annuel est d'environ 100K€, dont 50% sont destinés directement aux actions.



Modernisation des outils (bulletin municipal, *Le Phare*, définition d'une charte graphique cohérente), création d'un site internet avec blog chronologique (juin 2011), affichage en ville (nouveaux panneaux d'affichage, banderoles réutilisables), mise en place de relations presse et média plus structurées, ont permis d'améliorer les échanges et la connaissance des actions municipales.

Autres

D'autres associations, organismes et sociétés contribuent de manière positive mais hétérogène à l'animation, l'attractivité et la communication de Saint-Quay-Portrieux : Saint-Quay Port d'Armor, Cinéma Arletty, Casino St-Quay-Portrieux, Société Nautique de Saint-Quay-Portrieux (SNSQP), Club de Voile du Portrieux (CVPx),...

Bilan Presse

Malgré tous ces efforts, le constat global dans la presse mi-2011 est encore très décevant :

Geo (La Bretagne, juin 2011) : parmi 36 villes du littoral breton, Saint-Quay-Portrieux, malgré ses 3300 habitants l'hiver et ses 15000 habitants l'été, malgré ses nombreux atouts, n'est ni sur la carte, ni même citée,

Le Point (d'Erquy à Paimpol, juill 2011) : notre ville est citée deux fois moins que Binic, quatre fois moins qu'Erquy, douze fois moins que Paimpol,

Côtes d'Armor Magazine (dossier cinéma, novembre 2011) : le beau cinéma Arletty n'est pas mentionné du tout !

Notre Association

www.amis-st-quay-px.fr

Notre site internet présente déjà en première page des liens vers d'autres acteurs d'importance (mairie, office du tourisme, port, cinéma, casino…) ; nous devons montrer l'exemple en fréquentant activement ce site, et en renvoyant régulièrement des commentaires et suggestions d'amélioration. Il doit devenir exemplaire et être la vitrine de notre implication active dans la communauté quinocéenne. De plus, il paraît primordial que notre association, compte tenu de sa représentativité et de sa polyvalence, soit consultée formellement par la commission de communication de la Municipalité, et puisse devenir membre permanent du Comité directeur de l'Office du Tourisme, pour aider à fédérer tous les acteurs pour un développement compétitif et harmonieux de Saint-Quay-Portrieux.

Jean-Yves Muller



Pourquoi pas un port à sec sur les terre-pleins du Port d'Armor ?

Notre port de plaisance en eau profonde est, avant Saint-Cast, le plus grand qui existe en Bretagne nord et représente certainement l'attrait le plus exceptionnel de notre ville ; mais, au fait, comment se porte-t-il et comment peut-on envisager de l'améliorer encore ? Nous sommes allés le demander à Jean-Michel Gaigné, son directeur depuis 1999.

Alors, finalement, gagnez-vous de l'argent ?

Oui - Mais gagner de l'argent n'est pas une fin en soi, puisque nous ne sommes pas une entreprise commerciale et que nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer ! Le Syndicat Mixte de Saint-Quay-Portrieux Port d'Armor (55% Conseil Général, 45% la Ville) perçoit de la Régie Autonome, qui gère le port de plaisance et que je dirige, une contribution d'environ 100.000€/an pour participer aux amortissements des investissements lourds initiaux qui sont supportés par les collectivités. En outre la Régie gestionnaire effectue chaque année sur son budget entre 100.000 et 200.000€ d'investissements pour maintenir et moderniser les infrastructures : renouvellement systématique des pontons, amélioration de l'éclairage, modernisation de la station de carburant, réfection des sanitaires… En 12 ans, 2,2M€ auront ainsi été investis pour que le port soit toujours «nickel» et en permanente amélioration: «C'est une partie importante de notre image de marque qui se joue là». Nous avons 5 Gold Anchors, ce qui représente la distinction suprême pour un port de plaisance, un critère qui compte pour nos amis britanniques ; or les Anglais sont de bons clients qui viennent en groupe et dépensent en escale.

Et comment s'équilibre votre budget ?

Notre budget est d'environ 1,5M€/an et se répartit ainsi :
en recettes,
-Escales : 200.000€ correspondent aux nuitées payées par les bateaux visiteurs. C'est le seul poste de recettes vraiment variable,
-Location de postes d'amarrage : 800.000€,
-Charges payées par les concessions de postes d'amarrage : 140.000€,
-Vente de carburant : 240.000€,
-Divers, environ : 120.000€,
et en dépenses,
-frais de personnel (12 personnes, environ 500.000€),
-achat des carburants (environ 220.000€),
-dépenses promotionnelles : salons, publicités, documentations, …
-entretien du matériel et des locaux,
-frais divers de gestion,
-amortissement des investissements effectués par la Régie (environ 200.000€),
-dotation au compte d'investissement (voir ci-dessus, environ 180.000€)
-versement au Syndicat mixte (voir ci-dessus, environ 100.000 €).
Pour améliorer nos recettes nous ne pouvons compter que sur l'augmentation des nuitées payées par les bateaux de passage et pour cela faire inlassablement la promotion du port aux salons nautiques de Paris et surtout de Londres, et ensuite faire notre possible pour que les visiteurs restent plusieurs nuits. Nous essayons aussi d'optimiser l'occupation des emplacements en ayant le minimum de places vacantes, c'est l'objet du «passeport-escales» qui permet d'exploiter pour des visiteurs les places de résidents qui s'absentent.

Ainsi, l'année a-t-elle été bonne ?

Pas formidable, mais pas catastrophique non plus ! La météo désolante en juillet et médiocre en août ainsi que la situation économique n'ont pas été favorables, malgré une superbe avant-saison et une bonne arrière-saison. Et puis il y a la nouvelle concurrence de Saint-Cast. Ce port vient d'ouvrir et les navigateurs souhaitent le découvrir ; mais sans doute s'agit-il là d'un phénomène momentané. Nous avons environ 4500 à 5000 bateaux visiteurs par an, ce qui représente entre 9000 et 10.000 nuitées. Et il n'y a vraiment qu'un seul «Port d'Armor», même si le Conseil Général a souhaité aussi accoler ce suffixe à St-Cast et à Erquy. www.port-armor.com, c'est bien Saint-Quay Port d'Armor, il n'y a pas à se tromper !

Et que rapporte le port à la ville ?

On considère qu'une nuitée de bateau de plaisance rapporte en moyenne 150€ de recette à l'économie locale, que l'on peut par exemple quantifier ainsi : redevance au port, 35€ + restaurant pour 2,5 personnes, 85€ + achats, 30€. Les visiteurs rapportent donc environ 1,5M€ à la ville. C'est une donnée reconnue qui ressort de nombreuses études.
Pour ce qui concerne les plaisanciers à l'année, on considère en moyenne nationale qu'il faut un homme pour 10 anneaux. Avec ses mille places notre port ferait donc vivre environ 100 personnes. On le vérifie ici avec 12 personnes travaillant pour le port + environ 40 pour les chantiers, 8 pour les voiliers, shipchandlers, location de bateaux,…+ enfin environ 40 dans les services induits. Les plaisanciers résidents rapporteraient donc à peu près 2M€ à la ville.

Brèves concern

Un bateau électrique pour l'accueil du port.

Silencieux, il sera capable, avec ses 40CV, de remorquer un voilier et sera très maniable grâce à ses deux hélices. Le rechargement de la batterie à partir d'une borne, comme pour une voiture électrique, lui donnera une autonomie d'une journée. Evidemment, avec un coût de 30.000€ il est 50% plus cher qu'un hors-bord classique mais ceci peut se justifier si l'on tient compte du prix de l'essence économisée et de l'image de port propre et écologique que veut avoir le Port d'Armor.

La fréquentation des écoles de voile du pôle nautique de Saint-Quay et Binic stagne. Il semble que ce soit un problème de prix pour les participants.

Le port serait ainsi l'équivalent pour la ville d'une industrie de 3,5M€ de chiffre d'affaires avec 100 employés.
Mais la valeur ajoutée de ce port – non moins importante - pourrait être l'image dynamique et sportive qu'il peut donner à la ville, avec la notoriété et le potentiel de développement qui l'accompagnent.

Le port et la ville auraient ainsi partie liée ?

Oui – Le développement du port et celui de la ville vont de pair. Le port est adossé à la ville, à ses restaurants, à ses activités touristiques, à ses professionnels de la mer, à tout ce qui répond aux désirs et aux besoins des bateaux visiteurs. Or ici la ville est petite et dispose de faibles ressources touristiques en hôtellerie et restauration comparée à Saint-Malo ou Perros-Guirec, par exemple. La ville, de son côté, aurait tout avantage à s'appuyer sur son port exceptionnel pour sa promotion, mais aussi pour chercher à retenir les navigateurs un maximum de nuitées : on l'a vu plus haut, sur les 150€ par nuitée la grosse part revient aux commerces locaux. Dans cet ordre d'idées toutes les animations organisées par la commune sont vraiment les bienvenues. De notre côté, nous aidons au maximum les visiteurs en escale en promouvant les activités comme le golf, le casino ou le cinéma, et d'une manière générale les bonnes adresses. Evidemment, nous aspirons toujours à ce que la commune se préoccupe activement de son port car nous vivons en symbiose.

Et l'aménagement des terre-pleins ?

Ouf, l'horrible carcasse d'immeuble a disparu, mais de toute façon, les choses ne dépendent pas de moi, mais du Syndicat Mixte et des élus. Il semblerait que le projet de délégation de service public ne soit plus à l'ordre du jour. Pourquoi ? Tout ceci procède de démarches compliquées et il ne m'appartient pas de m'exprimer sur ce sujet. C'est le moment pour la Commune de manifester ses idées. D'autant plus que le Syndicat Mixte est maintenant présidé par Loïc Raoult (vice-président du Conseil Général) qui préside aussi la communauté de communes, et que la ville peut s'appuyer sur son maire et sur Georges Brézellec, qui suit ces questions de très près. L'aménagement se fera donc progressivement dans le cadre d'un schéma directeur qui a été adopté et fixe les orientations, les projets se réalisant peu à peu. Dans ce cadre j'aurais bien aimé que l'on prévoie ici, sur le terre-plein, un port à sec comme il en existe à Paimpol ou au Crouesty : en quelques minutes des vedettes de 5 à 7 mètres pourraient être grutées et rangées sur 3 hauteurs dans un bâtiment susceptible d'en contenir environ 200. Sur le terre-plein cela représenterait une emprise d'environ 4000 m2 et 10m de haut qui serait légitime à cet endroit puisque correspondant à un usage maritime. Bien architecturée ce pourrait être une construction esthétique qui aurait l'avantage de libérer autant de places à flot pour des voiliers supplémentaires, mais cela pose aussi la question de la mise en place d'un ascenseur de mise à l'eau, ce qui est compliqué, vu la configuration du port. De toute façon, cette idée ne semble pas faire recette localement…

Et le coût d'une telle opération ?

La location des places supplémentaires ainsi créées pourrait permettre d'amortir en 10 ans un investissement de 1M€. Le demande est là si l'on en juge par le fait que le prix des places en «garantie d'usage» est très élevé (autour de 20.000€) et ne diminue pas, alors que chaque année il reste un an de moins à courir jusqu'au 31/12/2025 !

***Note de la rédaction** : l'idée d'un port à sec n'est pas nouvelle et il en existe déjà plusieurs en France dont un à Paimpol, mais nous pouvons prévoir un débat houleux sur un tel sujet s'il devait venir à la surface. Pour essayer de le rendre objectif, dans un prochain numéro nous élargirons notre enquête aux réalisations déjà existantes dans ce domaine.*

JPG

nant le port

La fête de la coquille consacre une grande affaire :

Elle aura lieu cette année à Saint-Quay-Portrieux les 28, 29 et 30 avril et l'on attend 80.000 visiteurs. Outre sa qualité gastronomique et cette opération touristique majeure, la coquille Saint-Jacques représente une entreprise économique de très grande dimension pour la ville. Pour la baie entière c'est l'équivalent d'une entreprise* de près de 700 personnes réalisant un chiffre d'affaires de 12,8M€ en progression de 12% sur un an !

** 7000 tonnes pêchées par parts à peu près égales entre St Quay et Erquy avec 462 personnes sur 225 bateaux, plus 65 personnes dans les deux criées et 170 dans les emplois de transformation et d'expédition d'après la CCI et Côtes d'Armor Développement.*

La maintenance des éoliennes à Portrieux ?

St-Quay et St-Cast sont en concurrence pour recevoir les installations de maintenance du futur parc d'éoliennes car ils sont à égale distance du site prévu au nord de Bréhat. La décision devrait être prise fin avril. L'enjeu est de taille puisqu'il représente 80 à 100 emplois permanents. Les entreprises qui assureront ce chantier exigent des ports,
-un accès pour leurs navires 24h/24 quelle que soit la marée,
-un quai de 100m de long pour leurs 3 bateaux d'environ 20m chacun. Le môle nord du port pourrait donc être équipé d'un quai à cet effet,
-une zone de 1ha à proximité pour les ateliers de maintenance qui pourrait, chez nous, se trouver soit sur la zone d'activité des Islandais, soit sur celle de Kertugal.
-la possibilité de faire transiter des charges lourdes. Evidemment il n'est pas question là des hélices qui feront environ 25m de long.

Il n'est pas prévu de plate-forme d'hélicoptères ; et sur le port toutes les installations seraient situées sur les terre-pleins qui se trouvent au-delà de la criée et de Celtarmor, n'affectant pas l'actuel parking situé entre Celtarmor et les commerces. Enfin, tout devrait être prêt pour 2015 et le chantier de construction durer 4 ans.

Le siège du comité départemental des pêches qui regroupe désormais les comités locaux de St-Quay et Paimpol sera à Saint-Quay-Portrieux. M Alain Coudray, l'ancien président local, CFDT, n'a pas obtenu la majorité des voix syndicales mais espère la présidence de ce nouveau comité.

UNE ZONE MORTE EN BAIE DE SAINT-BRIEUC ?

Une ***zone morte*** est une aire marine où l'oxygène est trop rare pour que la faune puisse y vivre. Les animaux marins fixés (comme les huîtres, les moules), les crustacés (tels les homards ou les crevettes), les mollusques (coquilles Saint-Jacques, praires…) et les poissons qui se déplacent trop lentement pour échapper à l'asphyxie sont directement concernés.

De telles zones s'observent dans les grands fonds océaniques où vivent plutôt des bactéries primitives. Mais ce n'est pas le cas de la baie de Saint Brieuc, compte tenu de sa configuration. Néanmoins, peut-il exister dans la baie des zones appauvries en oxygène ?

Oui, car ce phénomène peut être induit par plusieurs facteurs, naturels ou directement liés à l'activité humaine.

Les causes naturelles résultent de la conjonction de nombreux éléments comme la mobilité verticale de l'eau, sa température, sa pression, l'agitation des différentes couches d'eau, la salinité. Dans la baie de Saint-Brieuc, la température entre les eaux profondes et les eaux de surface varie en moyenne de 5,7° à 20,9°. Du fait de cette différence thermique, il se forme entre le fond froid et la surface chaude (tout est relatif pour ceux qui se baignent !) une zone de transition appelée *thermocline*, sous laquelle peuvent apparaître des endroits moins oxygénés.

Si la concentration de l'eau en oxygène est inférieure à 2 mg/litre, la vie sous-marine se réduit fortement. Les poissons en général fuient ces zones. A des concentrations encore plus faibles, l'habitat disparaîtrait petit à petit et les fonds seraient dits "morts". De telles apparitions anoxiques peuvent durer de quelques heures à quelques jours, voire quelques mois selon la configuration vent/courant, mais demeurent en général saisonnières.

Dans la baie, les mouvements et les cycles des marées avec de fortes amplitudes et l'interaction permanente avec le vent provoquent un brassage continu des masses d'eau et le fort marnage de près de 13 mètres permet la ré-oxygénation régulière de ces différentes couches ; la transition des écosystèmes d'une strate à l'autre n'en est pas affectée durablement.

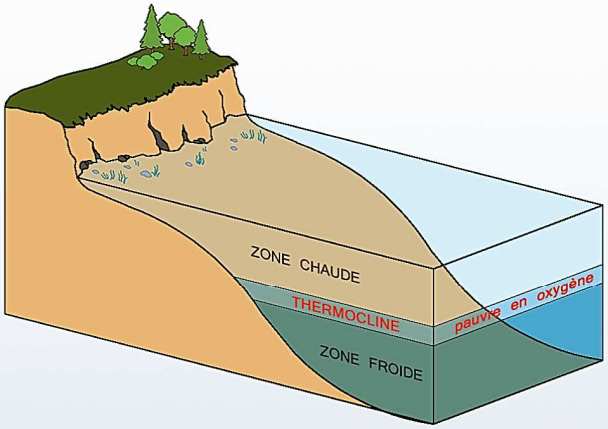

La thermocline est la zone de transition thermique rapide entre les eaux superficielles et les eaux profondes. Pour la faune, la thermocline peut jouer le rôle d'une véritable barrière...

Surveillance et préservation des fonds

Mais à ces effets naturels s'ajoutent des causes liées directement à l'activité humaine. Le ruissellement d'apports organiques, les engrais phosphatés, les nitrates (cinq rivières se déversent dans la baie), contribuent aussi à la raréfaction de l'oxygène dans l'eau. L'étouffement de certaines zones par les algues vertes a un impact direct sur l'appauvrissement des fonds et toute la vie marine, mais à une échelle durable. Leur accumulation et leur dégradation peuvent entraîner une mortalité de la faune aquatique.

La baie de Saint Brieuc est surveillée de près par IFREMER (l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) à travers des campagnes régulières de prélèvements et d'analyses. Par exemple, à la suite de l'évaluation, du 1er au 20 sept. 2011 sur 115 points et 634 km², des prélèvements de coquilles Saint-Jacques dans la baie, l'IFREMER a préconisé une diminution du quota de pêche de 18% par rapport à l'année dernière pour préserver le gisement. Cet organisme donne aussi, et grâce à une modélisation mathématique, des recommandations pertinentes pour des objectifs précis et concrets de réduction des apports azotés. L'IFREMER alerte sur la nécessité urgente de réduire les déversements de nitrates dans la mer par une utilisation plus respectueuse de l'environnement. Ses interventions et la rigueur de ses analyses scientifiques contribuent ainsi à la préservation des fonds et des zones sensibles de la baie.

Sans une vigilance permanente et constante, et surtout la volonté affirmée de prendre le problème à bras le corps, des phénomènes graves de zone marine morte pourraient apparaître localement et se développer dans la baie de Saint-Brieuc.

Véronique Lacour

Sable et maërl, même combat.

« L'extraction du maërl étant illégale, il est maintenant question d'extraire du sable coquiller pour être transformé en amendement calcaire pour l'agriculture à Pontrieux »… « Il est (même) question que les Anglais, qui eux ont choisi de protéger leur littoral de telles extractions, viennent… s'approvisionner à Tréguier » (Thierry Dereux, président de la fédération CANE-Fapen).



La Crépidule

Les crépidules détruisant les stocks de coquilles Saint-Jacques et les huitres ; les pêcheurs de Paimpol demandent aux porteurs des projets d'hydroliennes et d'éoliennes de financer leur éradication par une entreprise de Pontrieux pour en faire de l'engrais.



Le Légué se port(e) bien.

Le tonnage qui y transite (370.000T) augmente et se diversifie : tourteaux de colza, aliments pour bétail et autres produits agro-alimentaires représentent le 1/3 du trafic, le bois augmente de moitié grâce à une possibilité de stockage sous abri, et le sel pour le bétail et les routes double en tonnage sur un an ! Seule l'exportation de ferrailles décroît. La construction d'un 4e quai permettra d'agrandir les zones de stockage, ce qui est essentiel car ce sont les capacités d'accueil et de stockage qui limitent le développement du trafic. Le Légué a en effet un atout considérable, bien qu'il assèche, c'est la proximité de la RN12. Et même s'il n'est pas prévu d'investir une écluse pour le maintenir à flot, ce port a un bel avenir devant lui.



Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres de la commission de régulation de l'énergie et la décision est attendue pour avril :

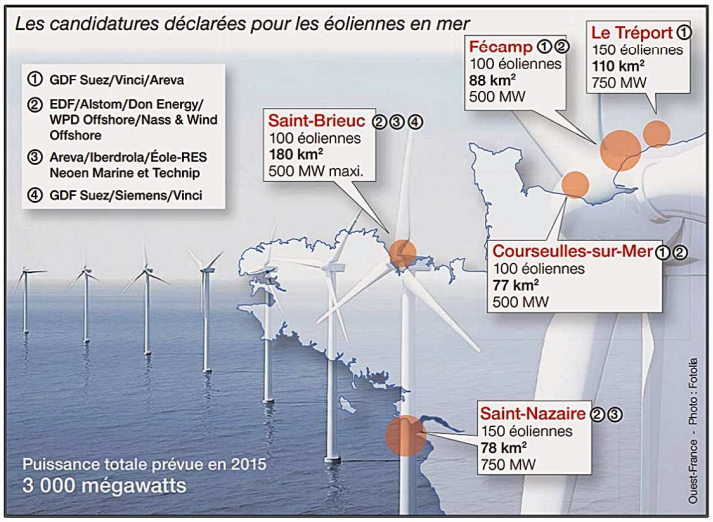

-EDF-Alstom-WPD-DonEnergy-Nass&Wind,
-GDF-Suez-Vinci- Siemens,
-Areva-Technip-EoleRES-NoenMarine-Iberdrola.

Les Eoliennes se rapprochent.

Ce projet maintenant bien connu ici (100 éoliennes de 5MW ayant des pales d'environ 25m et un mat de 100m) fait partie d'un plan d'ensemble destiné à créer une industrie nationale dans le domaine de l'éolien, et en particulier maritime, comme l'indique la photo ci-contre parue dans Ouest-France. Mais les choses évoluent avec une course au gigantisme : Alstom étudie des éoliennes de 6MW avec des pales de 37m en fibre de verre pesant 25 tonnes chacune ! Les radars de surveillance côtiers ou aériens, eux, n'apprécient pas les faux échos et les trous noirs provoqués par ces géants dans leur champ de surveillance : Thalès étudie donc des logiciels permettant d'éliminer les faux échos et surtout de petits radars à implanter près des éoliennes pour « voir à travers le mur ». Et les écologistes sont perplexes ; car cette énergie étant fortement variable avec le vent, des turbines à gaz productrices de CO2 doivent combler les lacunes. En 2011 avec 5.700MW installés à terre, la puissance fournie a varié de 200 à 3.800 MW selon les jours et en moyenne sur l'année la production a correspondu à 22% du nominal ! Espérons qu'en mer le vent plus régulier permettra des performances nettement supérieures.

AQUAPIXEL

Parmi les amoureux de la mer, il existe à Saint-Quay-Portrieux un petit groupe de passionnés qui connaissent notre baie mieux que personne.
Il s'agit d'Aquapixel, une association de plongeurs-vidéastes amateurs qui explorent nos fonds sous-marins, parfois fréquentés, parfois beaucoup plus confidentiels..., à la recherche de sites et d'images d'exception. Fondée il y a 3 ans, l'association compte une quarantaine de membres âgés de 16 à 67 ans, (dont 37% de femmes) tous animés par un état d'esprit très familial et fraternel.

Son président, Olivier DUNET, coordonne les calendriers de plongée, et s'assure de l'encadrement et du respect total des règles de sécurité qui sont essentielles pour ce genre de discipline: il faut tenir compte des courants et de la luminosité, d'autant que les plongeurs les plus confirmés sont autorisés à descendre jusqu'à 60m de fond. Certaines plongées s'effectuent même de nuit. Aussi l'association compte-elle parmi ses membres 1 brevet d'état, 4 moniteurs fédéraux, dont une spécialisée en biologie sous-marine et un en photo vidéo.

Car c'est là la deuxième passion qui les anime: filmer et photographier les fonds sous-marins de la baie. A ce titre, l'association a déjà présenté lors des Journées de la mer et de la Fête de la morue son film sur la coquille Saint-Jacques qui avait remporté un franc succès. « *Nous voulions montrer que la baie de Saint-Brieuc, ce n'est pas seulement la baie aux cochons, avec ses algues vertes. Il existe une faune et une flore très riche qu'il faut apprendre à connaître et à préserver . C'est un environnement fragile. On commence par exemple à voir revenir des poulpes qui avaient disparu il y a une quarantaine d'année à cause d'un hiver trop froid. Cela tient à peu de chose* »
Même si Aquapixel n'a aucune prétention écologiste, elle souhaite mettre l'accent sur certaines pratiques qui tiennent du bon sens, comme par exemple encourager les mouillages fixe afin d'éviter les ancrages qui abiment les fonds sous-marins. Pour beaucoup de membres, la baie de Saint-Brieuc est bien plus riche que l'atlantique, et même... que la Corse sous certains aspects (!!!). En effet, même si cette dernière offre des décors et des luminosités impressionnantes, la baie de Saint-Brieuc, elle, est plus attirante en terme de variété : algues, gorgones oranges, bans de bars, lieux ou tacauds, homards et congres nichés dans les nombreuses épaves sont autant d'images rares à capturer. Et la tâche n'est pas aisée :
« *10 minutes de film demandent au moins 6 heures de tournage. En plus du caméraman, il faut compter un autre plongeur pour la lumière plus deux autres qui assurent la sécurité* ».

Dans les tiroirs de ces plongeurs invétérés, des centaines d'heures de rushs vidéos attendent encore d'être exploitées. Le prochain projet d'Aquapixel est un film qui explorera les épaves de la baie : le *Saint-Kilda*, le *Helge*, le *Comme-Tu-Pourras*, l'épave des *Hors*, autant d'histoires et de lieux mythiques à découvrir pour tous ceux qui ne les connaissent... qu'en surface bien sûr !

La Communauté de communes SUD GOËLO

Tant au plan national que local, nous entendons parler des Communautés de communes. Nous vivons dans une de ces institutions et profitons de ses compétences et de ses avantages sans trop le savoir. A quoi donc servent-elles et comment fonctionnent-elles ?

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN GÉNÉRAL

Bref historique : Les communautés de communes (moins de 50.000 habitants) ont été créées par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.
Leur objet est d'exercer en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et leur statut. C'est donc une forme douce de coopération locale qui offre une nouvelle conception du pouvoir local en intégrant l'idée de projet, là où il n'y avait que de la gestion. Toutefois, la communauté de communes, avec sa fiscalité propre a évidemment des compétences de gestion.
En 2009, il existait 2406 communautés de communes en France. Il s'en créé régulièrement de nouvelles. Elles regroupent près de 28 millions d'habitants.

Leur fonctionnement : Elles sont gérées par un conseil communautaire composé de conseillers municipaux des communes membres. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.
Jusqu'ici les représentants des communes étaient élus en leur sein par les conseils municipaux. Dorénavant ils le seront au suffrage direct (voir article suivant).

Leurs compétences : Elles comportent obligatoirement,
- les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté,
- l'aménagement de l'espace,
et doivent également exercer au moins une des compétences suivantes :
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- politique du logement,
- création, aménagement et entretien de la voirie,
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire,
- action sociale d'intérêt communautaire,
- tout ou partie de l'assainissement.Le conseil de communauté peut également choisir des compétences facultatives qu'il définit lui-même. Il peut notamment se donner compétence en matière de droit de préemption urbain ou recevoir délégation du département pour exercer des fonctions d'aide sociale.
Il est à noter qu'à partir du moment où les compétences sont déléguées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer.

Leurs ressources fiscales : La communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Il peut être à «taxe professionnelle unique (TPU)» perçue par l'EPCI et reversée partiellement aux communes. Ou bien, elle peut être à «fiscalité additionnelle» : les communes lui reversant alors une partie de leurs impôts locaux.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD GOËLO :

Nous avons eu le privilège et le plaisir de rencontrer le Directeur de la Communauté Sud Goëlo, Monsieur THEZE, qui a bien voulu nous aider à sa présentation.

La Communauté Sud Goëlo a vu le jour le 07 mars 2001 avec l'adoption de la compétence «Aménagement de l'espace». Elle a succédé au «District Sud Goëlo».

Caractéristiques territoriales:
- 59 km2 de superficie,
- 18 km de littoral,
- 6 communes : Binic, Étables/Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc,
- population : 13.978 habitants répartis selon les chiffres INSEE de 2007 : Binic (3.757), Saint-Quay-Portrieux (3.434), Étables/Mer (2.567), Plourhan (2.046), Lantic (1.446), et Tréveneuc (728).

Compétences obligatoires :
Les deux compétences obligatoires de Sud Goëlo sont :
- Le développement économique : aménagement des zones d'activités économiques et actions économiques,
- L'aménagement de l'espace communautaire : participation au Schéma d'Organisation Territoriale (SCOT) et aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Compétences optionnelles choisies :
- La protection et mise en valeur de l'environnement (aménagement des rivières du canton et élimination des déchets des ménages et assimilés avec collecte des ordures ménagères du canton d'Étables),
- La politique du logement social.
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements publics culturels et sportifs d'intérêt intercommunal (Centre sportif polyvalent des Ajoncs d'Or, Piscine Goëlys, Pole nautique, Centre Intercommunal d'Action Sociale),
- La petite enfance : «Potes et Potirons» avec halte-garderie et relais parents-assistants maternels,
- Nouvelles technologies avec un Centre multimédia,- Tourisme (Station VTT avec 250 km balisés, (voir notre précédent bulletin),
- Enseignement (participation dans les collèges et lycées),
- Immobilier communautaire (gendarmerie),
- Transport d'élèves,
- Vie sociale (bâtiment à vocation sociale),
- Contingent Incendie.

Budget :
Le budget 2011 est conséquent avec 16,5 millions d'€.

Fonctionnement :
Le Conseil Communautaire est composé de 24 délégués dont 6 pour Binic et 6 pour Saint-Quay-Portrieux (Mmes Kervoelen, Poignonnec, Quéré, et MM Blanc, Brézellec, Tanon). Le Bureau Communautaire est composé d'un président, Monsieur Loïc Raoult, maire de Plourhan et de 5 vice-présidents, un par

commune.
Six commissions sont organisées : économie et communication, développement durable, tourisme et patrimoine, vie associative (culture, sports et loisirs), vie sociale et politique familiale, enfin finances et personnel.
En tout, 51 agents (hors saisonniers) travaillent pour la Communauté Sud Goëlo, dont le siège est à Étables-sur-Mer.

L'avenir :
La loi du 16 décembre 2010 dite de «réforme des collectivités territoriales» a réformé des pans importants de l'intercommunalité française. Elle prévoit :
- d'achever et de rationaliser la carte intercommunale de manière à ce que toutes les communes soient intégrées dans un intercommunalité à fiscalité propre dès le 1er janvier 2014,
- la création d'une nouvelle structure intercommunale plus intégrée pour remplacer la communauté urbaine,
- la suite de l'incitation au regroupement des communes par la transformation de communautés de communes en communes normales,
- le maintien des «pays» existants jusqu'à leur terme (Sud Goëlo par exemple) sans qu'il soit possible d'en créer de nouveaux,
- et enfin l'instauration d'un mode d'élection directe (voir article suivant).

On le voit, le renforcement des communautés de communes aux dépens des communes se poursuit pour tenter de réduire progressivement nos 36.000 municipalités à beaucoup moins de communautés.

Bernard Bruhat

Communautés de communes plus démocratiques mais plus politiques

Après la fusion des Conseils Généraux et des Conseils Régionaux, l'un des aspects les moins spectaculaires mais tout aussi structurant des réformes territoriales concerne le mode d'élection des élus gérant les communes et les communautés de communes.

Pour aller vers moins d'émiettement et plus de cohérence dans la décentralisation, les conseillers régionaux seront dorénavant choisis parmi les conseillers généraux qui assureront ainsi deux fonctions. Cela renforcera la liaison entre régions et départements et diminuera les frais.
Dans le même esprit, pour renforcer les communautés de communes (CDC) auxquelles les communes sont maintenant toutes obligées d'adhérer, les conseillers communautaires seront élus dorénavant au suffrage direct. Aujourd'hui en effet ces conseillers sont élus à la CDC au second degré par le conseil municipal auquel ils appartiennent et qui est leur principal centre de responsabilité et de préoccupation. A la CDC ils représentent leur commune dans un organisme sans grande image encore.

Dorénavant, tout le système change

Les élections communales se feront au scrutin de liste à partir de 500 habitants dans une commune, au lieu de 3500 jusqu'ici. Binic est déjà dans ce cas avec plus de 3500 habitants. En outre les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux au scrutin de liste «avec fléchage».
Saint-Quay-Portrieux est directement affecté par cette nouveauté car le nombre d'habitants y est un peu inférieur à 3500. Concrètement, les électeurs devront choisir une liste et n'auront plus le droit de rayer ou de rajouter des noms, ni de mixer les noms de plusieurs listes. Et le «fléchage» signifie qu'il y aura deux colonnes, une pour les conseillers municipaux et une autre, plus courte, avec les noms de ceux de la première colonne qui sont proposés comme conseillers de la CDC.
S'il y a plusieurs listes, dans un premier tour, chaque liste aura un nombre de conseillers élus proportionnellement à son nombre de voix, sous réserve seulement qu'elle ait recueilli au moins 12,5 % des suffrages. Si aucune liste n'a la majorité absolue au 1er tour, il y aura un deuxième tour avec un bonus pour la liste arrivée en tête dans le but de dégager une majorité. Les candidats qui sont «fléchés» et ont été élus au conseil municipal le seront également à la CDC.

Le changement n'est pas sans impact

Ces modalités peuvent apparaître très techniques et rébarbatives, mais elles auront une grande influence sur la situation.
Tout d'abord la position des conseillers communautaires sera ainsi très nettement renforcée car ils seront élus au suffrage direct et non pas comme «représentants» de leurs communes. Leur engagement à la CDC prendra une importance supplémentaire.
Ensuite, sauf à n'avoir qu'une liste, il y aura des oppositions dans tous les conseils municipaux puisque toutes les communes de notre CDC ont plus de 500 électeurs. La situation d'une liste entièrement élue comme cela fut le cas à Saint-Quay-Portrieux deviendra hautement improbable, même minoritaire une liste pourra avoir ses têtes de liste élues à la commune et à la CDC ; les choses seront plus claires et plus saines que ce que nous vivons actuellement.

Plus de politique !

La tentation sera alors grande pour certains de politiser le débat et de s'afficher sous l'étiquette d'un parti national. L'avantage pour une tête de liste de politiser le scrutin est qu'elle sait que par le jeu des votes elle est assurée d'un pourcentage de voix quasiment prévisible et partant de son élection. Cette situation n'est pas improbable et l'on sent que ça bouge déjà dans certaines chaumières !
Il y aura aussi des changements plus subtils dont il est difficile de juger l'importance : il risque d'y avoir un plus grand nombre de listes ; nous n'en avons eu qu'une en 1995, deux en 2001, trois en 2008. Quatre ou cinq à la prochaine élection ? Il sera en effet plus facile de monter une liste et de recruter des prête-noms acceptant de la compléter avec la quasi certitude de ne pas être élu et de ne pas avoir à s'impliquer au-delà de la campagne électorale. En 2008 nos trois listes avaient eu du mal à compléter leur casting jusqu'à pouvoir aligner 23 noms.

L'avenir se prépare déjà

Enfin ce nouveau mode électoral a déjà éveillé l'intérêt de certains stratèges et cela peut expliquer le changement de comportement de certains conseillers qui ont compris les avantages qu'ils pouvaient en tirer.
Pour être élu, il n'y a pas besoin d'être sur la «bonne liste». Il suffit d'être tête de liste ou très proche du début de liste pour être quasiment sûr d'être élu. Bien sûr il faut que la liste ait plus de 12,5% mais n'importe quel individu qui arrive à trouver 22 comparses qui veulent bien prêter leurs noms est à peu près sur d'être élu. Si la liste est assez crédible elle aura également des élus à la CDC. Comme il y a plus de chances que la politisation se fasse à la CDC, les possibilités d'alliances et de négociation permettront peut-être de tirer son épingle du jeu sous forme de vice-présidence. Car même s'il y a actuellement une entente tacite pour que chaque commune ait un vice-président, si la politique s'en mêle, rien n'interdit d'élire le président et les vice-présidents sur un panel qui ignore certaines communes.
On le comprend, le nouveau système électoral aura un grand retentissement sur le jeu des acteurs. Et ceux qui ont de l'ambition l'ont bien compris : 2014 se prépare déjà !

Mathieu Tanon

Binic fait peau neuve.

Toute l'esplanade comprise entre l'entrée de Binic et les feux rouges est en travaux, comme chacun peut le constater, pour refaire une esplanade élégante devant la plage de la Banche tout en conservant un parking de 50 places. L'hôtel Benhuyc (23 ch) est rénové et, aux Prés Calans, un projet hôtelier prévoit 35 chambres. Enfin 3 nouveaux restaurants apparaissent. Tout ceci est rendu possible par l'effort conjoint des commerçants, des associations et de l'office de tourisme, affirme son directeur, et aussi par l'image de la ville qu'apportent une offre importante et un effort continu de promotion. L'union fait la force…



Les équipements communautaires sont-ils trop onéreux ?

- La piscine Goëlys. Les frais de personnel et de gaz ont fait exploser les budgets (voir en rubrique Vie de la commune la contribution de St Quay). Pour les contenir une chaudière à bois va être installée et d'autres ressources recherchées dans de nouvelles activités. Mais c'est parait-il la piscine la moins déficitaire du département !
- Le pôle nautique. 900.000€ d'investissement en 2012 et 440.000€ de frais de fonctionnement contre 182.000€ de recettes générées par les activités !
- Le golf des Ajoncs d'or, lui, s'autofinance. C'est un adulte de 35 ans qui va maintenant requérir un lifting pour continuer à séduire toute l'année avec son parcours et son clubhouse.

Le directeur est prêt à accueillir toutes les propositions et suggestions que nos lecteurs pourraient lui adresser : 02.96.71.90.74.

Débat sur l'eau en perspective.

La concession dont bénéficie Véolia pour le traitement et la distribution de l'eau prendra fin en 2012. Mais déjà les partisans s'échauffent : faut-il reconduire une concession privée ou revenir à une régie publique ?
Nous ne pouvons mieux vous éclairer dans votre réflexion qu'en citant ces quelques lignes du remarquable livre : «L'avenir de l'eau» que vient de publier notre voisin Bréhatin : «Etant donné sa double importance, réelle et symbolique, l'eau, source de vie, relève toujours d'une responsabilité politique. Que certaines autorités publiques (Etat, région, ville) confient à des entreprises privées la gestion de l'eau, c'est leur choix.
Que ces procédures doivent beaucoup gagner en transparence, en honnêteté et en respect de la démocratie, c'est l'évidence.
Quant à considérer la régie publique comme forcément meilleure que la concession privée, c'est oublier les maladies propres à toutes les administrations du globe : la pléthore, l'absence de sanctions, la docilité des élus aux interventions, les préoccupations électoralistes….
Quant à considérer qu'il faut d'urgence privatiser partout, c'est faire peu de cas des dérives propres aux entreprises qui ont pour moteur et obligation de dégager du profit : d'où une pression permanente à la hausse des prix.»

Eric Orsenna

Tout est dit : à chacun de prendre position !



Un verger, on l'écoute, on lui fait sa toilette, on le nourrit, on le soigne, on veille sur les prédateurs. Et l'on guette le ciel pour une saison clémente. Voilà ! C'est sous un pommier que je rejoins Jacques Barreau ; il a un bâton en main et le parapluie ouvert, toile en bas. Cogner une branche d'un coup sec, et dénombrer les insectes indésirables chus dans le parapluie, c'est sa façon à lui de tester l'apparition des premiers prédateurs. Des minuscules charançons de 2mm qui stationnent sur le bourgeon dès le premier réchauffement printanier, pour s'installer ensuite sur la fleur. Si l'on peut les comptabiliser davantage de jour en jour au fond du parapluie, c'est qu'il est temps d'intervenir pour traiter le pommier. Et en route pour la bouillie phytosanitaire naturelle, à préparer avec dosage minutieux et coûteux, quand on choisit l'agriculture biodynamique. Prévention = fructification = récolte heureuse et… *«boujaron²»* pour les papilles averties !

Le choix de proposer un produit du terroir exige de la vigilance, tant vers la couleur du ciel qu'envers la teneur de la terre nourricière. Une terre riche en azote, profonde et humide est défavorable à la culture de la pomme. Dans une terre aérée, filtrante, bien exposée au soleil, le pommier souffre un peu, ce qui génère plus de sucre dans les moûts. Avoir un bon œil pour le ramassage des pommes à la main, pour le tri, une hygiène des instruments, des locaux, de la fûtaille (la batterie de fûts de chêne sessile, de 300 et 600 l.). Pour fabriquer du cidre, élaborer du pommeau et faire vieillir de l'eau-de-vie, les cinq sens interviennent, cela va de soi : vue, toucher, odorat, goût, oreille (pour les bruits mécaniques anormaux).

Jacques Barreau se dit petit producteur; il ne ménage pas son courage et son savoir-faire hérités de ses antécédents familiaux : ce qu'il a appris, il l'a vu faire. Et faire avec ténacité et intelligence appliquée. Depuis 45 ans, son tempérament curieux, ouvert et créatif l'a conduit, à la suite de son arrière-grand-père, à perpétuer la tradition cidrière intimement

« Saint-Quay sous les pommiers », ou le pommeau AOC

Qui d'entre nous, de Saint-Quay ou des environs, n'a pas eu le plaisir de passer une heure ou deux avec Jacques Barreau, pour visiter le verger et le cellier entretenus et développés avec tant de soin ? Et de succès désormais, puisque, après 30 ans d'un laborieux dossier auprès de l'INAO[1], la production du pommeau a reçu sa mention AOC.

liée naguère à la *pêche à Islande* (on y emportait 4600 l. de cidre par goélette pour une campagne de 185 jours), ce qui, à l'apogée d'Islande en 1895, correspond à environ 1 000 000 de l. embarqués pour l'ensemble des ports du Goëlo, plus la consommation locale à terre.
Voilà une explication, entre autre, de la bourgade de Saint-Quay : *«Sous les pommiers»*.



Vers 15-16 ans, à Saint-Quay, où la famille habite, son grand-père l'encourage: *puisque le verger existe, le matériel est là, le pressoir, les fûts, vas-y p'tit gars!*
Avec son grand-père, amateur de cidre, Jacques a appris à goûter les pommes d'abord, puis les cidres, à leur trouver plus ou moins de corps, d'ampleur en bouche, de robe. La différence, les écarts, il le savait, cela provenait de la richesse en sucre liée aux conditions géo-climatiques du secteur. Et d'autres facteurs qu'il allait inventorier et exploiter. Utiliser son expérience pour améliorer, créer peut-être. Ainsi naîtra le pommeau…

L'AOC, tout un parcours

A partir de 1975, le producteur-artisan fait ce constat : contrairement au vignoble, aucune filière cidricole n'existe dans notre département. Après recherches et mûrissement du projet, il va créer en 1985 le CIDREC[3] soutenu par la Chambre d'agriculture. Désormais, il n'est pas seul, et c'est toujours avec une équipe étoffée que se réalise le montage de dossiers. Jacques, entre temps, a produit sa thèse : *Tradition et économie cidricole en Trégor-Goëlo*, qu'il remet à l'INAO.
Oui, il a fallu une trentaine d'années, avec moult allers-retours administratifs, ajustements, ajournements, vérifications pour aboutir à l'AOC qui couronnait le travail fait en groupe. Ces Messieurs de la commission auront testé la durabilité humaine pour s'assurer des qualités humaines des producteurs, certes !
En superficie cultivée, il faut des hectares plantés et des preuves de qualité. Un verger est répertorié par l'INAO arbre par arbre. Dans le trajet éprouvant pour obtenir l'AOC, une des étapes est de faire une production en dérogation administrative. Pour se maintenir sur la corde raide, il convient de donner la preuve de son attachement à la démarche. Une fois le label acquis, pas question de se reposer sur ses lauriers : l'AOC est une appellation suspensive, qui peut être remise en cause et retirée. D'où l'aptitude du producteur à maintenir un niveau de qualité, pour être sans reproche quand la commission de dégustation s'annonce pour visiter le verger, goûter les produits, puis délibérer à l'écart. Ce label décerné sur tout le territoire français est étroitement contrôlé.

L'AOC porte sur les moûts qui sont définis en variété, en pourcentage et en parcelles de terroir. L'eau-de-vie de Bretagne est pour l'instant en AOR (Appellation d'Origine Réglementée). Ensuite, il faudra travailler l'eau-de-vie pour lui donner une structure aromatique, attrayante aux yeux du consommateur : arômes, boisés, rondeur, longueur en bouche, un travail patient que seuls le temps et le maître de chai peuvent mener à bien.

L'artisan-producteur Jacques Barreau, que je découvre pourvu de multiples talents liés à la mer, au végétal et au minéral (taille de pierre), me confie, philosophe : *«Si l'industriel est un transformateur d'argent sur un support de pomme, je me sens un transformateur de pomme qui essaie de faire un peu d'argent au travers de la promotion de l'image de notre terroir particulier.»*
Transmettre le flambeau et passer la mémoire sont ses objectifs !

Martine de Penanster





[1] Institut National des Appellations d'Origine
[2] Mesure 1/16 l., ration d'eau-de-vie à Islande. Aujourd'hui le **BOUJARON** ***Comté du Goëlo*** est une marque déposée protégée, qui se commercialise sous ce nom. On le trouve en centre-ville de St-Quay.
[3] Comité Initiatives Développement et recherches dans les Côtes d'Armor

Courrier des lecteurs

Réponse à la lettre de Catherine Malassenet (Bulletin n° 26.)





A chanter sur l'air de Jacques Brel : «Le plat pays»



Avec le vent du Nord qui les fait frissonner
Et un vaillant soleil pour les encourager
Sur les digues, les plages et les chemins côtiers
Avec le vent du Nord, sans être dérangés
Les habitants du port peuvent se promener
Avec le vent du Nord, ce pays est beauté
Avec le vent du Nord, la côte est magnifiée.

Mais que le vent du Nord vienne alors à changer
Et s'oriente soudain, venant du Val-André
Alors c'en est fini d'aller se promener
Sur les digues, les plages et les chemins côtiers
Avec le vent d'Est, la côte est empestée
Des odeurs fétides des coquilles qui sèchent tout près de la criée
Avec le vent d'Est, c'est l'insalubrité.

Bretagne, Ô ma Bretagne souvent défigurée
Vas-tu te laisser faire et te faire empester
Par des coquilles si bonnes une fois décortiquées
Mais que l'on laisse ensuite toutes seules abandonnées
Par milliers sur les quais derrière la criée ?
Non ! Ce n'est pas possible, Zorro va arriver
Et des odeurs fétides nous en débarrasser.

Catherine Richard

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le Comité rappelle et confirme la politique approuvée en AG de non engagement dans les problèmes politiques de la ville: notre association n'a pas à prendre position sur les sujets en discussion. En revanche elle veut informer, aller plus en profondeur qu'une vision superficielle des problèmes, et apporter à ses membres des éléments d'information leur permettant d'enrichir leur propre position. Cependant elle ne s'interdit pas de mettre en évidence des problèmes patents de la vie de la commune ou de proposer des améliorations.
Nos adhérents, comme tout citoyen, peuvent porter des avis sur tous les sujets, mais à titre individuel, leur position n'engageant en aucune manière l'association. Réciproquement notre association ne se sent aucunement engagée par les opinions de ses membres, et si des amalgames sont faits, ils n'engagent que ceux qui les propagent.

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion

17 €

Président: Jean-Pierre Guth — alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin — labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Michel Le Tallec — michel-le-tallec-savary@wanadoo.fr
Trésorier: Bernard d'Herbécourt — bdherbecourt@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou — bertrand@callou.fr